



## **OFFRE D'EMPLOI : Coordonnateur au tourisme | Équipe Montmagny et les Îles**

On te propose de faire partie de l'équipe de la MRC de Montmagny, qui regroupe plus de 50 employés répartis dans divers services visant le développement de la région et l'offre de services aux 14 municipalités du territoire. La MRC de Montmagny est située sur la Rive-Sud de Québec, entre le fleuve Saint-Laurent et la frontière américaine, et elle est établie à 45 minutes des ponts de Québec

### **DOMAINES**

Tourisme et développement régional

### **MANDAT**

Au sein de l'équipe du *Service de la mise en valeur des collectivités et de l'aménagement du territoire*, le coordonnateur au tourisme aura le mandat de coordonner la mise en œuvre de la stratégie touristique de Montmagny et les Îles et de mobiliser et concerter les intervenants touristiques de la région.

Dans le cadre de son mandat, le coordonnateur au tourisme assume les tâches suivantes :

- Assurer la coordination de l'équipe touristique de la MRC
- Contribuer à la mise en place de projets touristiques régionaux en fonction de la planification stratégique de Montmagny et les îles et des recommandations du Comité touristique
- Mobiliser les partenaires et les intervenants touristiques, notamment par l'organisation d'activités stratégiques, ainsi que par la création d'alliances
- Collaborer à la mise en œuvre de la planification stratégique du Parc régional des Appalaches
- Rédiger les rapports et documents nécessaires au suivi des dossiers et de la mise en œuvre de la planification stratégique
- Représenter Montmagny et les îles auprès des instances régionales ou gouvernementales

### **EXIGENCES**

- Détenir un diplôme universitaire en gestion du tourisme, en gestion de projets ou en développement régional et territorial (ou tout autre combinaison équivalente de formation et d'expérience pertinente)
- Minimum de 5 ans d'expérience pertinente
- Maîtrise du français écrit et oral; bonne maîtrise de l'anglais (atout)

### **COMPÉTENCES ET APTITUDES**

- Sens de l'innovation et curiosité
- Leadership et esprit d'équipe
- Connaissance du territoire et des tendances touristiques
- Capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse

### **CE QUE NOUS OFFRONS**

- Poste régulier à temps plein (35 heures / semaine);
- Possibilité de travailler sur un horaire 5/4, ce qui veut dire d'avoir une journée de congé aux deux semaines ou de travailler des semaines de 35 heures sur 4 jours également;
- Horaire d'été du début mai au début novembre : fermeture des bureaux à midi le vendredi;
- Salaire selon l'expérience et les conditions en vigueur à la MRC de Montmagny;
- Trois semaines de vacances après une année complète de travail au 31 décembre, conformément à la politique en vigueur.
- Assurances collectives, 50%-50%;
- Régime de retraite (REER);
- Sept congés de maladie annuels qui sont payés si non utilisés;
- 3 congés mobiles;

- 13 congés fériés;
- Fermeture des bureaux pendant 10 jours ouvrables pendant la période des Fêtes pour lesquels l'employeur contribue pour 6 jours (et l'employé 4 jours);
- Formation à l'interne.

#### **ENTRÉE EN FONCTION ET LIEU DE TRAVAIL**

- Date prévue d'entrée en fonction : Dès que possible
- Le lieu de travail : Bureau principal à Montmagny
- Déplacement : Permis de conduire valide et accès à une voiture pour se déplacer sur le territoire.
- Les frais de déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur
- Horaire de travail : De jour (occasionnellement les soirs et fins de semaine)

#### **POUR POSTULER**

Faire parvenir votre curriculum vitæ accompagné d'une lettre de présentation par courriel à [communication@montmagny.com](mailto:communication@montmagny.com). Veuillez intituler votre envoi *Candidature coordonnateur tourisme*.

Seules les candidatures retenues seront contactées.

*La forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte.*